

« RISMA »

Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance
Au Capital de 1.432.694.700 Dirhams
Siège social : 97, Boulevard Massira Al Khadra
Casablanca

Rapport du Conseil de Surveillance et du Directoire
A l'Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement le 5 Février 2021

Mesdames, Messieurs les actionnaires

Conformément aux dispositions de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- **Rapport du Conseil de Surveillance et du Directoire à l'Assemblée Générale ;**
- **Nomination d'un nouveau membre du Conseil de Surveillance ;**
- **Pouvoir pour l'accomplissement des formalités légales.**

Pour vous permettre de vous prononcer sur ce point, nous vous prions de trouver ci-après les éléments constituant notre rapport :

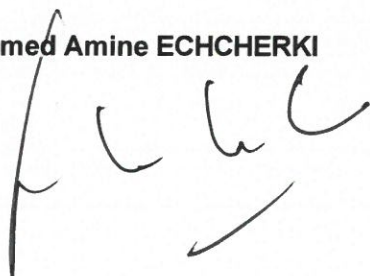
1. Observations sur la nomination d'un nouveau membre au sein du Conseil de Surveillance

Après vérifications et contrôles, le Conseil n'émet aucune réserve, observation ou remarque sur la proposition du Directoire portant sur la nomination de Monsieur **SAMI NASSER** en qualité de membre du Conseil de Surveillance de la Société pour une durée de (6) six années expirant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2026.

Aussi, nous vous invitons à voter favorablement les projets de résolution qui vous sont soumis.

Le Président du Directoire

Mohammed Amine ECHCHERKI



Le Président du Conseil de Surveillance

Sven BOINET

